

COMMUNIQUÉ

Le Conseil national pose les jalons d'un Rail 2050 tourné vers l'avenir

Berne / Bern / Berna, 7 mai 2025 - **Hier soir, une nouvelle motion pour un chemin de fer tourné vers l'avenir a été adopté : "Développer d'un concept d'offre 2050 à l'échelle nationale et internationale" de la conseillère nationale Brenda Tuosto. L'objectif est que la planification des aménagements ferroviaires débute par le trafic international et que ces aménagements présentent un réel potentiel. Si l'on veut à l'avenir voyager de manière écologique, rapide et fiable en Suisse et vers l'Europe, il faut dès maintenant un concept d'offre 2050 solide.**

Les entreprises suisses de transports publics connaissent une période difficile depuis 15 ans : l'augmentation des passagers-kilomètres n'a été en moyenne qu'aussi grande que la croissance démographique. Les gains de parts de marché sont restés très modestes et ont surtout été obtenu grâce aux lignes nouvelles sur les moyennes et longues distances : tunnels de base du Gothard et du Ceneri ou encore le "Léman Express". Le développement triomphal des transports publics dans les années 1990 et 2000, étroitement liée à la réussite de "Rail 2000" avec le trafic grandes lignes comme pilier, et que le monde entier nous envie, est malheureusement de l'histoire ancienne. Au contraire, les acquis ont même été affaibli par des détériorations d'horaires. La Suisse ne peut pas laisser les choses en l'état. Un "Rail 2050" doit dès lors s'ancrer dans le réseau ferroviaire européen bien au-delà des frontières du pays.

Concept d'offre international déjà inscrit dans la loi ferroviaire

La motion Brenda Tuosto désire une nouvelle réussite pour le rail en Suisse. Elle demande une vision pour le rail, telle qu'elle est déjà ancrée dans les articles 48a et suivants de la loi sur les chemins de fer. Les infrastructures ne sont pas une fin en soi et elles doivent être la conséquence d'un concept d'offre. Il est demandé au Parlement, au Conseil fédéral et à l'Office fédéral des transports de s'en tenir à la loi et de mettre en œuvre la logique de planification de Rail 2000 qui y est inscrite. Cela signifie que la planification de l'horaire cadencé doit impérativement commencer "par le haut", c'est-à-dire par le trafic international et national. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible de créer également un trafic régional efficient et attractif, avec de bonnes liaisons avec le trafic grandes lignes et le trafic régional entre les différentes régions. Les mesures d'aménagement doivent également présenter un potentiel micro- et macro-économique qui conduise à un transfert du trafic vers le rail. Ce potentiel doit être mesuré en personnes-kilomètres pour le trafic voyageurs et en tonnes-kilomètres pour le trafic marchandises. En réponse à l'explosion des coûts, le Conseiller fédéral Albert Rösti avait mandaté la priorisation "Transport'45". Elle montre à quel point il est important de planifier le rail comme cela est prévu dans la loi.

[Plus d'informations :](#)

[Motion « Concept d'offre 2050 »](#)

SwissRailvolution – association pour la conception et l'aménagement du chemin de fer suisse de demain (association à but non lucratif selon les articles 60 et suivants du Code civil suisse)

Seule une vision à long terme – en tenant compte des offres régionales – permettra un renouveau du réseau ferroviaire suisse, incluant un fort ancrage dans l'Europe. L'ossature de ce nouveau réseau repose sur la Croix fédérale de la mobilité, postulant deux axes majeurs est-ouest et nord-sud, de frontière à frontière.

